

En faisant faire à MM. les Etudiants le diagnostic, et prescrire le traitement des maladies, on les initie ainsi à la pratique de la médecine.

Deux ou trois fois par semaine, on résume dans une lecture clinique les cas les plus importants qui ont été soumis à leur observation.

Chimie Médicale.

Un cours spécial de chimie pratique sera aussi donné pour faciliter le diagnostic. Le but de ce cours est de fournir au médecin praticien des moyens de reconnaître les maladies. Il comprendra l'analyse qualitative et quantitative des divers fluides de l'économie, sang, lait, urine, et ainsi que l'examen chimique des dépôts et calculs urinaires. Le Professeur étudie d'une manière spéciale les investigations toxicologiques.

Obstétrie.

PROFESSEUR : E. H. TRUDEL.

Pour l'avantage de MM. les Etudiants et l'intelligence du Cours, le Professeur possède des planches nombreuses et variées, des bassins, un mannequin complet, des pièces anatomo-pathologiques, et les instruments nécessaires.

Ce cours embrasse l'ensemble des connaissances relatives à la reproduction de l'espèce humaine. Ces connaissances sont empruntées à l'anatomie, à la physiologie, à l'hygiène, à la pathologie et à la thérapeutique, et sont liées en corps de doctrine pour s'éclairer mutuellement par leur rapprochement.

Clinique d'obstétrie.

PROFESSEUR : E. H. TRUDEL.

Une Clinique d'Obstétrie sera donnée par le Professeur à l'Hospice de la Maternité Ste. Pélagie, pour laquelle MM. les Etudiants sont prévenus par un avis spécial. Chaque Etudiant peut suivre à cet Hospice un nombre indéterminé d'accouchements qui ne doit pas être moins de six, ce qui le prépare à la pratique. Les plus actifs et les plus studieux ont pu en avoir jusqu'à trente durant un semestre.